

n'est-elle pas une contre-indication formelle; il suffit, pour amener la tolérance, de réduire la quantité journalière à deux ou trois cuillerées.

M. Dieulafoy recommande, dans certains cas, de la donner refroidie, au moyen d'un mélange réfrigérant.

Lorsque l'huile détermine une diminution marquée de l'appétit et surtout lorsqu'elle provoque la diarrhée, il faut en suspendre l'emploi, car il faut veiller avant tout à l'intégrité des fonctions digestives.

L'augmentation de volume du foie est un indice avant-coureur de la saturation de l'organisme; il faut donc palper de temps en temps l'organe et supprimer l'usage de l'huile, si l'on constate une augmentation de volume prononcée.

On peut administrer l'huile en lavements, sous forme d'une émulsion qui est absorbée, ainsi que le prouve l'augmentation progressive du poids et l'amélioration de l'état général des malades soumis à ce traitement. Le D^r Revillod, qui l'a proposé, emploie l'émulsion suivante :

Huile de foie de morue	600 grammes.
Jaunes d'œufs	n° 2.
Eau de chaux	400 grammes.

On injecte au début 60 à 70 grammes, dans la suite on élève progressivement les doses jusqu'à 100, 150 et parfois même 200 grammes. Le lavement nutritif doit être gardé toute la nuit; on le fait précéder d'un lavement évacuateur. Pour l'administrer, on se sert d'une seringue munie à son extrémité d'une sonde molle qu'on introduit doucement dans le rectum jusqu'à une profondeur de 15 centimètres au moins, le malade étant couché sur le côté. Une fois l'injection terminée, le malade se place dans le décubitus dorsal.

On a voulu remplacer l'huile de foie de morue par quelques-uns de ses principes constituants, par l'acide oléique, par le morrhuol, etc.; la substitution de ces corps à l'huile ne présente aucun avantage marqué; l'huile constitue un ensemble alimentaire et médicamenteux que rien ne saurait remplacer (Darembert).

Dans ces dernières années, quelques médecins ont tenté de substituer la *glycérine* à l'huile de foie de morue; mais la glycérine n'est en aucune façon un succédané de l'huile de foie de morue; c'est un alcool polyatomique qui agit en tant qu'alcool; on a constaté que l'usage quotidien de la glycérine déterminait l'augmentation du poids du corps (G. Sée); mais, passé certaines doses, la glycérine est plus nuisible qu'utile; elle détermine des phénomènes d'excitation, parfois de la diarrhée; l'existence de la fièvre constitue une contre-indication à son emploi. On ne doit pas dépasser la dose de 40 grammes par jour. M. Jaccoud prescrit le mélange de 40 grammes de glycérine avec 10 grammes de cognac ou de rhum et une goutte d'essence de menthe; il fait prendre le mélange en deux ou trois fois dans la journée.

L'*arsenic* est un des médicaments les plus employés dans le traitement de la tuberculose. Il élève le nombre des hématies et exerce une action trophique incontestable par l'intermédiaire du système nerveux; agit-il comme médicament d'épargne, ainsi que l'ont avancé les médecins qui ont constaté la diminution du taux de l'urée à la suite de son emploi? Le fait est contestable, car cette diminution de l'urée n'est pas constante. On ne peut admettre, en tout cas, avec Buchner, une action bactériocide de ce médicament.

Cliniquement, ses bons effets se traduisent par une stimulation manifeste de l'appétit, une augmentation du poids du corps, une assimilation meilleure des matériaux nutritifs, comme l'indique l'élévation du rapport azoturique :

$\frac{\text{Azote de l'urée}}{\text{Azote total}}$ ou coefficient d'utilisation azotée. Malheureusement son

emploi doit souvent être interrompu par l'apparition de signes d'intolérance du côté des voies digestives : gastralgie, diarrhée; aussi lui préfère-t-on actuellement les composés arsenicaux organiques : cacodylate de soude, méthylarsinate disodique, infiniment moins toxiques, aux doses thérapeutiques, et qui ont sur l'arsenic minéral l'avantage de pouvoir être introduits dans l'organisme par voie hypodermique.

L'arsenic est surtout indiqué chez les tuberculeux au début, ou bien chez ceux dont les lésions se réparent; l'existence de la fièvre, d'hémoptysies et de troubles digestifs, notamment de la diarrhée, est une contre-indication à son emploi, comme à celui de la plupart des médicaments. L'usage prolongé de l'arsenic, même à doses modérées, pouvant entraîner des troubles digestifs, il faut avoir soin d'en alterner l'emploi avec celui de l'huile de foie de morue, des phosphates, etc.

La dose de tolérance varie beaucoup suivant les malades. Les uns supportent aisément de 8 à 10 milligrammes d'acide arsénieux; d'autres éprouvent des crampes d'estomac avec des doses moindres.

On peut faire usage des granules de Dioscoride contenant chacun 1 milligramme d'acide arsénieux; on commence par deux granules et l'on augmente progressivement jusqu'à 6, 8 ou 10. La liqueur de Fowler se donne à la dose de X à XX gouttes par jour.

On peut l'associer à la noix vomique :

Liqueur de Fowler	1 gramme.
Teinture de noix vomique	2 grammes.
Sirop de gentiane	500 —

1 cuillerée à soupe au début des deux principaux repas.

D'une façon générale, il vaut mieux employer une solution titrée d'arséniate de soude :

Arséniate de soude	10 centigrammes.
Eau de laurier-cerise	50 grammes.
Eau distillée	200 —

(Cette solution contient 2 milligrammes d'arséniate de soude par cuillerée à café.) Quelle que soit la préparation à laquelle on donne la préférence, celle-ci doit être donnée au commencement ou au milieu du repas.

Les eaux arsenicales les plus connues sont le *Mont-Dore* et la *Bourboule*. L'eau de la Bourboule est beaucoup plus active que la première, puisqu'elle contient environ 1 centigramme d'arséniate de soude et 5 grammes de chlorure de sodium pur, tandis que l'eau du Mont-Dore ne renferme qu'un milligramme d'arséniate de soude et 55 centigrammes de chlorure; aussi cette dernière est-elle employée surtout en inhalations qui facilitent l'expectoration et rendent la toux moins fréquente et moins pénible. Les malades séjournent pendant une